

# Accès à la Conduite Agricole

## Niveau 1 : Initiation



Actions de formation inter-entreprises inscrites dans le catalogue OCAPAT. Cette formation est inscrite dans le cadre d'acquisition de compétences. Elle vise à encourager les salariés à être formés pour la conduite d'engins en sécurité.

<https://www.ocapiat.fr/wp-content/uploads/Book-OFFRE-REG-2020-NORMANDIE-V3.pdf>

### PUBLIC CONCERNE :

- Salariés agricoles
- Salarié amené à conduire le matériel
- Personne ayant peu ou pas d'expérience
- Toute entreprise étant du ressort d'OCAPAT/FAFSEA

### PREREQUIS, MODALITES D'ACCES :

- Le positionnement se fera par l'entreprise
- Savoir lire et comprendre un document écrit du type : notice ou livret d'entretien d'un matériel
- Répondre à une consigne orale
- S'équiper des EPI (équipement de protection individuelle) : Gants, cotte, chaussures de sécurité
- La possession du permis de conduire et la connaissance du code de la route serait un plus

### OBJECTIFS :

- Appréhender les engins de conduites avec ou sans outil de liaison pour mieux les utiliser dans un environnement professionnel associé à la connaissance du matériel et la conduite
- Agir en sécurité en tenant compte de son environnement pour soi et les autres
- Acquérir la réglementation en vigueur sur la conduite d'engin sur route et Sensibiliser aux gestes et postures ainsi que l'utilisation des EPI

### CONTENU DE LA FORMATION :

- Acquérir des connaissances sur les engins employés
- Conduire et manœuvrer des engins en sécurité
- Agir en sécurité : Connaître les droits et les devoirs du conducteur sur la route
- Mesurer la maîtrise de l'engin seul puis attelé et son habileté

### METHODES MOBILISEES :

- Au cours de cette formation, il sera privilégié une approche pratico-pratique faisant appel à leur expérience ou connaissances (pratique sur plateau, atelier, salle de cours)
- Voir sur le site [www.ocapiat](http://www.ocapiat)

### DUREE ET DATES

- 14 heures sur deux jours (3/4 du temps sur le terrain) le 12 et 13 novembre 2020

## **TARIF(S)**

---

- Prise en charge par OCAPIAT

## **ÉVALUATION ET QUALIFICATION :**

---

- Un temps est prévu pour une restitution des acquis sous forme de QCM / Questionnement oral et mise en pratique/Autoévaluation /Quiz/ Attestation de fin de formation

## **PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :**

---

- Acquérir de nouvelles compétences ou affirmer les nouvelles compétences



## **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

---

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

## **RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT**

---

Evelyne LOCQUET – Responsable de formation

Tél. : 02 35 34 40 44 - Mél : [evelyne.locquet@mfr.asso.fr](mailto:evelyne.locquet@mfr.asso.fr)